

Image not found or type unknown



## Conventions collectives et intitulé de poste

Par **trotro**, le **02/12/2012** à **17:15**

Je travaille dans un foyer logement pour séniors. Notre convention collective est celle des Hôtels, cafés, restaurants.

Peut-on être "assistant de vie sociale", avoir cet intitulé de poste avec ces conventions?

Merci pour vos réponses...

Par **P.M.**, le **02/12/2012** à **18:33**

Bonjour,

Il faudrait savoir s'il y a des Représentants du Personnel dans l'entreprise mais pour avoir des informations sur la Convention Collective applicable dans l'établissement, laquelle doit correspondre normalement à l'activité principale, je vous conseillerais de vous rapprocher de l'Inspection du Travail...